

► Information générale

Cours

Titre	Pharmacologie appliquée
Sigle	PHL6074
Site StudiUM	Cliquez ici pour entrer du texte.
Faculté / École / Département	Médecine, Pharmacologie et physiologie
Trimestre	Automne
Année	2021
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les lundis de 15h00 à 18h00 local Z-345 pavillon Claire-McNicol
Charge de travail hebdomadaire	/ heures de cours par semaine

Enseignant

Nom et titre	Dr Vincent Pichette
Coordonnées	Courriel vpichette.hmr@ssss.gouv.qc.ca
Disponibilités	Par courriel ou via studium

Personne-ressource

Nom, titre et responsabilité	Julie Ploude ; Mélissa drolet
Coordonnées	Cliquez ici pour entrer du texte.
Disponibilités	Cliquez ici pour entrer du texte.

Description du cours

Description simple Étude des classes de médicaments centrée a) sur les propriétés physico-chimiques sous-jacentes à leur cinétique, mécanisme d'action et indications; b) sur le bénéfice-risque, les effets indésirables et les interactions médicamenteuses.

Place du cours dans le programme L'introduction à la pharmacologie appliquée a pour objectif de créer les bases nécessaires pour comprendre et évaluer le rapport-bénéfice-risque de l'utilisation d'un médicament.

Description détaillée Ce cours de 3

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Connaitre les bases de la pharmacodynamie ; connaitre les principales classes de médicaments et savoir créer les bases nécessaires pour comprendre et évaluer le rapport-bénéfice-risque de l'utilisation d'un médicament.

Objectifs d'apprentissage

Cliquez ici pour entrer du texte.

Département de pharmacologie et physiologie
PHL6074 – Pharmacologie appliquée (3 crédits)

Automne 2021

Lundi : 15h00 à 18h00 /Local Z-345 pavillon Calire-McNicoll

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Professeurs
13 septembre	Introduction au cours - Rappel de pharmacodynamie	Dr Sylvain Meloche
20 septembre	Endocrinologie. Diabète et obésité	Dr Pierre Haddad
27 septembre	Chimiothérapie : principes de base	Dr Christian Beauséjour
4 octobre	Endocrinologie. Maladies de la thyroïde et métabolisme osseux.	Dr Audrey Claing
11 octobre	Congé Action de grâce	
18 octobre	Immunopharmacologie	Dr Jean-François Gauchat
25 octobre	Anti-infectieux : antibactériens, antiviraux et antifongiques	Dr Philippe Ovetchkine
Vendredi 29 octobre	Examen Intra 13h00 à 16h00	Local Z-350
1er novembre	Médicaments pour le traitement des pathologies cardiovasculaires 1. Dyslipémies et athérogénèse. Anticoagulants	Dr Teresa Kus
8 novembre	Gastroentérologie. Antisécétoires gastriques. Maladie inflammatoire intestinale.	Dr Pierre Haddad
15 novembre	Médicaments pour le traitement des pathologies cardiovasculaires 2. Insuffisance cardiaque, troubles du rythme et maladie coronarienne	Dr Teresa Kus
22 novembre	Hypertension artérielle	Dr Vincent Pichette
29 novembre	Néphropharmacologie	Dr Vincent Pichette
6 décembre	Douleur et anti-inflammatoires	Dr Hassan Fahmi
13 décembre	Psychiatrie : anxiété, maladies affectives et antipsychotiques	Dr Louis-Éric Trudeau
20 décembre	EXAMEN FINAL	Local Z-345

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen intra à QCM	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour effectuer une sélection.	50 %
Examen final à QCM	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour effectuer une sélection.	50 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Cliquez ici pour entrer du texte.
Dépôts des travaux	Cliquez ici pour entrer du texte.
Matériel autorisé	Cliquez ici pour entrer du texte.
Qualité de la langue	Cliquez ici pour entrer du texte.
Seuil de réussite exigé	Cliquez ici pour entrer du texte.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2021-09-21

Date limite d'abandon 2021-11-05

Fin du trimestre 2021-12-22

Évaluation de l'enseignement Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents Cliquez ici pour entrer du texte.

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Power Point du cours
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Précis de pharmacologie
Équipement (matériel)	Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Sites Internet	Cliquez ici pour entrer du texte.
Guides	Cliquez ici pour entrer du texte.
Autres	Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>